

MINI CONTACT FLASH INFO



N° 23 novembre 2020

Au sommaire

- L'éditorial du Président.
- La laïcité, un défi français.
- L'UATL, une force collective.
- Conseil d'Administration du 19/10 (travaux, le sanitaire).
- Une application informatique rénovée.
- Le coin des annonces : Flash audio, Recréage, Zoom.
- Positivons, couleurs d'automne et couleurs de vies.
- Pour ceux de 14.



L'éditorial du Président

Télé-édito du 13 novembre 2020

Comme l'heure d'hiver et le flamboiement des chrysanthèmes entre les feuilles mortes, la période de vaccination contre la grippe saisonnière est revenue. Pour ce deuxième confinement nous sommes expérimentés et plus attentifs encore car l'épidémie frappe plus fort le Maine et Loire qu'au printemps.

Cette fois-ci ce n'est pas le gouvernement qui a fermé les locaux de l'UATL mais notre décision a été de suspendre toutes les activités en présentiel, sans exception. Nous savons que vous seriez restés chez vous à lutter pacifiquement contre la diffusion de l'épidémie mais certains, en nous questionnant sur l'ouverture, semblaient croire qu'ils pourraient sortir de chez eux pour aller à l'UATL ; nous avons tranché en faveur de la protection.

Cependant l'activité ne manque pas : suspension des contrats, remboursement partiels des participations spécifiques de l'année universitaire précédente pour ceux qui l'ont demandé, poursuite de la construction du LancreauNet avec ses deux portails par la commission Informatique et OJC, installation de matériels de vidéo-projection, réception des travaux, mise en œuvre des décisions de déménagement pour la bibliothèque et pour la reliure-dorure.

Le télétravail est de mise mais certains bénévoles poursuivent leur mission sur place, munis de justificatifs de déplacement professionnel lorsque c'est justifié: on ne peut pas télé-déménager ni tenir notre comptabilité à distance. Le régisseur Bruno Daout et la directrice Isabelle Fouin, télé-actifs autant que faire se peut, sont aussi présents dans les locaux avec les bénévoles de l'équipe administrative et comptable et de l'atelier plusieurs jours par semaine.

Les animateurs qui les avaient déjà expérimentées en mai et juin dernier reprennent les téléconférences et les animations simultanées par messagerie. Pour faciliter leur travail nous avons décidé d'expérimenter la version professionnelle de Zoom pour des cours en ligne. Noëlle Massa-Gaudin pilote cette expérimentation avec Alain Bourgeois ; les animateurs en ont été informés et ils en disposent.

Nous avons aussi engagé une réflexion sur l'organisation de l'assemblée générale car le risque de prolongation du confinement est important. Nous tiendrons compte du fort taux d'utilisation de l'informatique par les adhérents et de ceux qui n'y accèdent pas.

L'UATL tisse des liens entre nous ; certains craignaient que l'informatique ne les distende. Aujourd'hui nous voyons que le numérique consolide la trame de notre association. Participez avec les animateurs, écrivez vous et parlez vous les uns les autres, échangez.

Nous nous reverrons bientôt .

Eric HENRY

Aux victimes d'actes barbares

Hommage à Samuel PATY,
professeur d'histoire

Enfant du monde et laïcité

Là, ici, t'es bien

La laïcité c'est bien

Alors pourquoi constater l'inimitié jusqu'à
l'irréparable

Pourquoi s'en prendre à ceux

Qui forment et nourrissent

Les esprits des plus curieux aux plus obéissants.

Sans école, pas de codes,

Pas de décodage.

Laissons les réactions d'un autre âge

À des passés barbares.

L'homme apprend, soigne et témoigne.

Il est le témoin de la tolérance,

Non de l'errance.

Il est le témoin de l'accueil

Non de l'écueil.

Il est le témoin de transmettre

Non de démettre.

Merci France, mère patrie

Mère Nation sans oublis

Du passé,

Avec le souci d'avancer.

Avancer ensemble.

Seule, la construction est salubre

Pour ne pas s'égarer en solitaire.

A demain, ensemble,

Nous allons jouer, lire, écrire, observer

Aider grâce à l'école

L'école de la renaissance

De la reconnaissance

De toutes et tous

A travers notre liberté

De voir, de constater, de critiquer

A travers l'égalité et la fraternité

De notre République

Vraiment unique.

Vive la liberté

Vive la France et son école.

Joël Papin



Dessin
de
Jack Kock
paru
dans
Charlie Hebdo

CONTACT a sollicité Colette Fauchoux, animatrice de plusieurs activités (L'esprit des Lumières et La laïcité en France, une valeur menacée?) pour retracer l'histoire de la laïcité française, un principe majeur à rappeler.

La laïcité, un défi français

par Colette Fauchoux

La sécularisation

Pendant des siècles, la France a été modelée par le christianisme, religion d'État qui s'insinuait dans de nombreux domaines : la morale, la culture, l'enseignement. Si le mot laïcité est utilisé pour la première fois en 1871 (Littré), l'idée, le désir de cette laïcité, sont très anciens. La France a suivi un long cheminement, affronté de nombreux obstacles pour parvenir à la loi de 1905.

le XIX^e siècle a été pour la France, une étape nécessaire et déterminante, siècle de tâtonnements, d'avancées et de reculs. L'école dont nous parlons beaucoup en ce moment, illustre parfaitement cette sécularisation. Alors que l'instruction a été longtemps confiée au clergé, Guizot, en 1833, va proposer un défi pour l'école, notamment pour l'école primaire. Il souhaitait réduire la main mise du clergé sur l'enseignement, en créant par exemple, des Écoles Normales pour former les maîtres. Un progrès réel ! Mais en 1850, la loi Falloux revient à une instruction dirigée par l'Église. Oubliée la phrase de Victor Hugo : "Je ne veux pas mêler le prêtre au professeur." Jules Ferry, en revanche, comprenant l'enjeu que représente l'école dans l'évolution des mentalités, fait voter la loi de 1882 qui concerne l'école élémentaire. Il veut une école gratuite, obligatoire dans laquelle l'instruction morale et religieuse est remplacée par l'instruction morale et civique. "Civique", ce mot qui a tout changé ! Comme on le voit, les lois se succèdent et s'opposent.

La loi de 1905

La loi de 1905 est votée le 3 juillet. Article 1 " La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes..." Cette loi concerne les catholiques, les juifs, les calvinistes et les luthériens. (L'islam n'est pas très présent en France à cette époque.) Cette loi stipule aussi que l'État ne subvient pas aux besoins pécuniaires des cultes dans son article 2 et elle ne s'applique pas en Alsace Moselle. En 1958, la laïcité devient constitutionnelle. Article Premier " La France est une république indivisible, laïque, démocratique et sociale." La laïcité est un principe politique.

Pour nous, français, la laïcité, c'est la neutralité de l'État, qui protège la liberté de culte. La laïcité n'est pas anticléricale. C'est la délimitation précise de l'espace public contrôlé par l'État (le temporel) et de l'espace privé où toutes les convictions ont leur place (le spirituel). Cette loi insiste sur l'universalité des droits, afin de permettre le "vivre ensemble". Le monde dans lequel nous vivons diffère de celui du début du XX^e, et la France doit faire face à de nouveaux défis. L'Église catholique occupe encore aujourd'hui une place particulière et il est parfois difficile de distinguer le cultuel du culturel. (ex: les crèches de Noël.) En 2019, les catholiques ont défié l'État, lors de manifestations contre le mariage pour tous.

La laïcité, un principe majeur à rappeler (suite)

L'islam

Il faut aussi évoquer l'islam, qui est la deuxième religion de France après les catholiques et avant les protestants et les juifs. L'explosion de l'islam a changé la donne et l'équilibre trouvé au XX^e siècle est fragilisé. Cela crée des tensions dans la vie quotidienne. L'islam en tant que religion s'accommode plus difficilement de la laïcité, car il n'admet pas de séparation entre le spirituel et le temporel. La charia, qui correspond à la loi, trouve son origine dans le Coran (obligation du voile, prescriptions alimentaires...) A cela, il faut ajouter que cette religion n'est pas concernée par la loi de 1905, se pose le problème des lieux de culte. Le défi pour la France est de résister aux demandes des différentes religions. Les problèmes sont fréquents à l'école notamment. Les professeurs sont en première ligne, nous l'avons tristement réalisé récemment. En 1989, trois jeunes filles musulmanes, refusent d'enlever leur foulard islamique en cours. Le Nouvel Observateur du 2 novembre 1989 fait paraître une tribune : Voile " profs, ne capitulons pas ! " , signée par cinq défenseurs de la laïcité, É. Badinter, R. Debray, A. Finkielkraut, É de Fontenay, C. Kintzler. Une première prise de conscience, qui sera suivie de beaucoup d'autres. Aujourd'hui, dans les collèges et les lycées, des pans entiers de l'enseignement sont refusés par certains élèves qui opposent leurs convictions religieuses aux enseignements universels. Difficile d'enseigner l'héliocentrisme, le darwinisme, les philosophes des lumières, la Shoah..... et pourtant l'enseignement du fait religieux est au programme de l'Éducation Nationale. Ces comportements sont bien sûr le fait d'une minorité. Il ne faut pas confondre l'islam et la radicalisation islamiste. D'après le rapport Montaigne (septembre 2016 : Un islam français est possible), 46% des musulmans sont favorables à la laïcité mais 15% d'entre eux refusent les valeurs républicaines et considèrent que la loi religieuse est supérieure à la loi de la République. L'islam est, pour eux, un moyen de s'affirmer dans la société française. Face à ce communautarisme, la France doit s'organiser. Pour Catherine Kintzler, philosophe, "le marquage identitaire se banalise". Certains, appartenant à un culte particulier, voudraient, en plus des droits de tous, des droits spécifiques.

Le défi français : Faire cohabiter le singulier et l'universel

Le défi français est de réaliser l'objet premier de la laïcité : le vivre ensemble, croyants, agnostiques, athées. L'État doit trouver son point d'équilibre sans fléchir. Certains évoquent la nécessité de réviser la loi de 1905. Toucher à cette loi, résoudre-t-il le problème social que nous connaissons? Cette loi a permis aux quatre religions concernées de vivre ensemble dans un monde plus paisible. Il a fallu du temps, de la bonne volonté pour y parvenir. Le génie d'Aristide Briand a été de croire en la séparation et comme l'écrit Jean Bauberot (historien et sociologue français) "1905 prouve que rien n'est irréconciliable." Montesquieu, philosophe des Lumières, écrivait dans Les Lettres persanes (lettre CXXIX) : "Il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante." Peut-être la loi de 1905 en fait-elle partie?

Colette Fauchoux

L'UATL, une force collective,

L'horreur a frappé notre pays. L'UATL, comme la France entière, condamne la violence et son extrémisme. Le côté altruiste de l'UATL est inscrit dans les statuts de l'association, association à l'écoute des autres sans exception. L'UATL fait le pari de l'intelligence, par l'occupation et la construction perpétuelle de chacun. L'article 3 des statuts, mis à jour le 19 février 2018 est à rappeler : "Proposer et partager dans un climat de convivialité et d'échange, dans un esprit d'ouverture culturelle, artistique, physique et ludique, dans le respect des principes généraux de la laïcité et de la neutralité politique ou idéologique, des activités..."

La République française s'honore du terme laïcité inscrit dans l'article premier de la Constitution du 4 octobre 1958, en vigueur. ARTICLE PREMIER : *La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.*

L'UATL, comme nombre d'associations, met en œuvre ce fondement de la Constitution, par ses activités, remarquables par leur diversité. A travers elles, (dont la laïcité, la lecture de la Bible, l'esprit des lumières...), la lecture critique de documents divers, illustrent notre liberté de pensée.

Le journal CONTACT, peut permettre aux animateurs, comme aux adhérents qui le souhaitent, de s'exprimer pour le respect de nos valeurs. Adresser les écrits à

Contact@uatl-eca.fr

Joël Papin



Présence de l'histoire

Pour t'inscrire à ton école, on ne t'a demandé *ni ta race, ni ta religion* : c'est l'école de la *tolérance*.

Pendant quarante ans, au XVI^e siècle, les Français se sont battus entre eux parce qu'ils n'avaient pas la même religion. Ces atroces guerres civiles sont le résultat de l'intolérance*.

Manuel d'histoire

"Notre Histoire" cycle moyen
Classiques Hachette J.Grasser 1983

Conseil d'Administration du 19 octobre 2020

Le Conseil d'Administration du 19 octobre 2020 s'est tenu en visio-conférence. Pour information,

Travaux avec obligation de réalisation

- Chaufferie
- Isolation de la bibliothèque dans la salle du RDC
- Isolation du magasin des chevalets du 2^e étage

A propos du protocole sanitaire

Les locaux sont trop exigus pour que les dispositions "entreprises" soient mises en place.

L'établissement est classé ERP R enseignement comme les collèges et les lycées. En conséquence, le port du masque supplée la distanciation de 1 mètre. Le lavage des mains et l'aération des salles complètent l'interdiction des contacts. Les manifestations de convivialité sont suspendues. 11 dédoublements et autres demandes refusées par manque de place, soit en cours statique soit en activité dynamique.

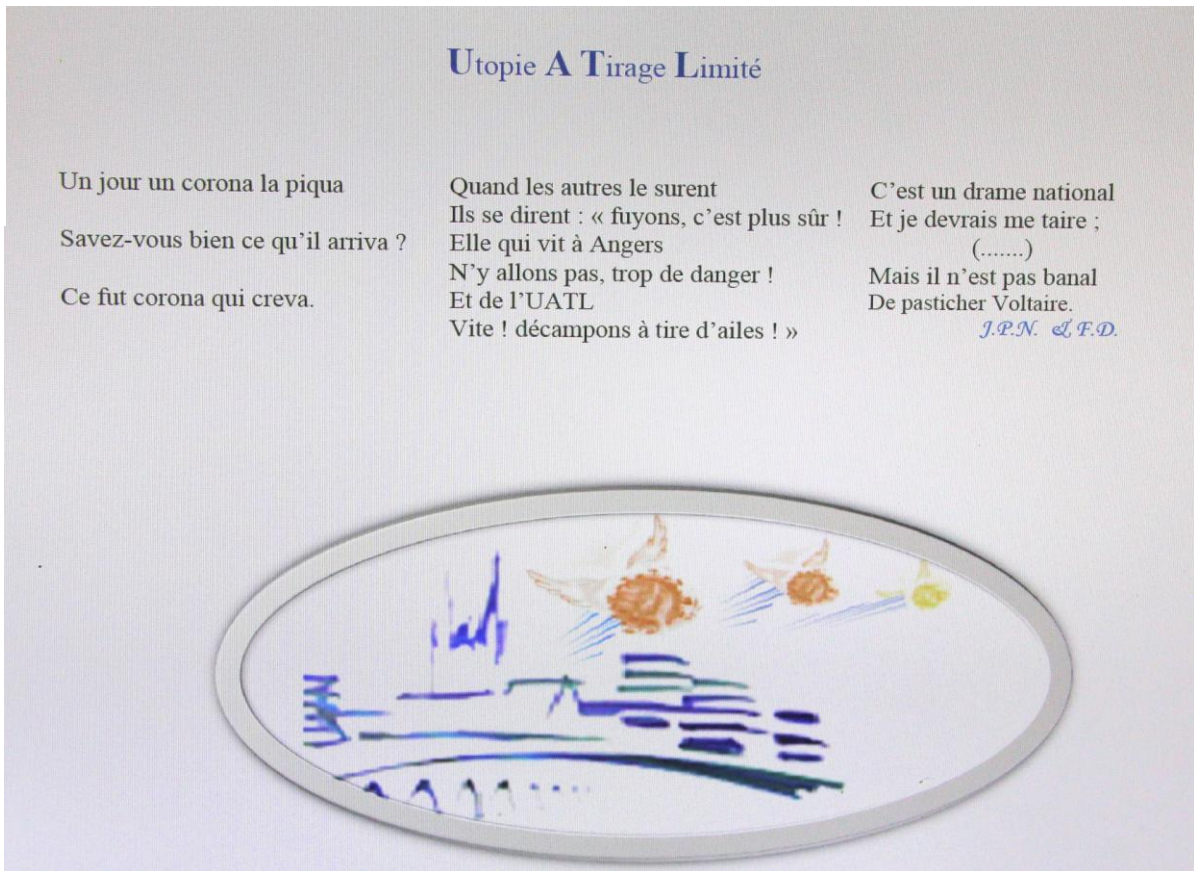
A l'étude, une conférence par un virologue. Les mesures générales adoptées répondent aux données du 17 octobre 2020 (JORF n°0253)

Prochain CONSEIL D'ADMINISTRATION
30 novembre 2020



		Assemblée Générale			
		Conseil d'administration			
		Président			
		5 Commissions		Bureau	
1 Activités	*2* Adhérents	*3* Partenariats	*4* Economies budgétaires	*5* Informatique	
LES ACTIVITÉS			LE FONCTIONNEMENT		
Activites Dans les locaux *1*	Activites Hors locaux *1*	SERVICES AUX ADHERENTS *2*	SERVICES FONCTIONNELS	SERVICE DE GESTION	
Langues	SPORTS	Voyages	Accueil et inscriptions	15	3 Gestionnaires
Lettres	Tennis	Conférences	Trésorerie	15	Coordination secrétariat
Sciences humaines	Randonnées	Recréage	Comptabilité	8	(vacant)AdmFinances
Informatique	Cyclotourisme	Bibliothèque	Budget *4*		Régisseur
Sciences Arts et danses	Golf	biblio Univ	Audit		Affaires générales
Artisanat	Natation	Forum	Budgets activités et PSA	5	Organisation planning
Activités Physiques	Aquagym	Extranet *5*	Atelier locaux		Emploi du temps
Jeux	DANSES		Communication		Vie de l'association
Activites pontuelles	Danse en ligne		Filmer UATL	6	Courrier
	Thé dansant		Contact	6	Fournitures
	JEU		internet*5*	1	Achats
	Bridge		Manifestations		Ordres de mission
	Partenariats *3*		informatique	3	dons
			mat mobile		Contrats et conventions
			Zoom		Intranet
Prestataires	Prestataires	Prestataires	Prestataires extérieurs		
Modèles vivants	Association maitres nage	Bibliothèque Toussaint	Réseau VPN Premium		Ménage APN
	Maison de quartier Tati	Cinéma Gaumont Pathé	Salles Externes Ville ANGER		Paye In Exter
	Cercle Notre Dame		Réseau pédagogique	Ikiosk	Intranet *5* OJC

Françoise Desagnat prend cela avec humour, voir ci-dessous. Vive les journalistes!



Dominique Moyse, commission informatique,

Une application informatique renouvelée

L'application informatique créée en 2012, à laquelle avaient été associés un espace adhérent pour l'inscription en ligne et **un nouveau site Internet**, devait être actualisée pour intégrer ces trois fonctions dans un seul outil.

La commission informatique, constituée en octobre 2019, avait initialement trois missions : réaliser un état des lieux, établir un cahier des charges, rechercher un prestataire. A l'issue de cette première phase, début 2020, un calendrier a été établi en collaboration avec la société choisie (OJC à Vannes) en harmonisant les différentes étapes pour **accélérer le développement de cette nouvelle application**, l'objectif étant d'être opérationnel au 1^{er} juin 2020. La plus grande partie de ce logiciel a été réalisée pendant le premier confinement, au cours duquel les échanges entre les équipes d'OJC et la commission informatique ont été possibles grâce à des vidéoconférences au minimum hebdomadaires.

Malgré les nombreux tests effectués, la mise en situation réelle n'a pas permis d'éviter quelques défauts de « jeunesse » au moment de l'ouverture du site aux adhérents en juin. Néanmoins, **cette application intégrée a montré tout son intérêt sur le plan administratif, en facilitant la gestion des adhésions et des paiements.**

Aujourd'hui, la commission informatique centre son activité sur l'amélioration du portail, de la messagerie interne et la gestion des documents. Des tutoriels sont en cours d'élaboration pour permettre à chacun d'utiliser au mieux cet outil.

Pendant cette seconde période de confinement, il est nécessaire de disposer d'une application de visioconférence largement utilisée : c'est pourquoi, l'UATL a souscrit un abonnement à Zoom. Parallèlement, pour maintenir le lien entre les adhérents **et assurer la poursuite des activités nous réfléchissons aux possibilités offertes par d'autres outils de télécommunication en concertation avec les animateurs.**



***Sarbacane,
définition du
petit Robert:
"arme de
certaines
peuplades !"
UATL: outil
informatique !***

Le coin des annonces

Le coin du Flash audio et des séquences filmées en intégralité des "Feux d'artistiques" (suite)

Voici le travail d'Yves Durosoy
sur les animations Passeurs de mémoire
et Récits de vies

<https://youtu.be/N6OO8bcxgpk> - 30 minutes-

<https://youtu.be/mWGnoSUsNKQ> -46 minutes-

Recréage va poursuivre ses liaisons avec les adhérents

Le groupe RECREAGE reprend ses appels téléphoniques auprès des anciens de l'UATL, en privilégiant autant que faire se peut les personnes les plus isolées et moins entourées. Madame de Parcevaux, la responsable du groupe, absente de France actuellement reprendra ses activités à son retour. La liste de nos anciens étant fort longue et le nombre des bénévoles volontaires chargés d'appels assez restreint, tout adhérent(e) souhaitant nous aider sera le bienvenu et pourra se manifester auprès de Dany GAUTHIER ,vice présidente de l'association (0241698838) ou (0682933804), ou auprès de madame FOUIN, directrice administrative de l'UATL,[directrice@uatl-eca.fr]

L'UATL fait le choix du numérique

Le Président : " Le numérique est une force que nous pouvons maîtriser. Emparons-nous en et quand nous nous reverrons, nous aurons des expériences à nous raconter."

Noëlle Massa Gaudin, administratrice et animatrice : " L'UATL a acheté une licence ZOOM (sans limite de temps de réunion) dont l'utilisation serait partagée par les animateurs d'activités. Un planning sera à établir car il n'est pas dit que nous puissions faire deux réunions ZOOM simultanément. S'adresser au régisseur Bruno Daout, regisseur@uatl-eca.fr, pour mettre en place le dispositif."

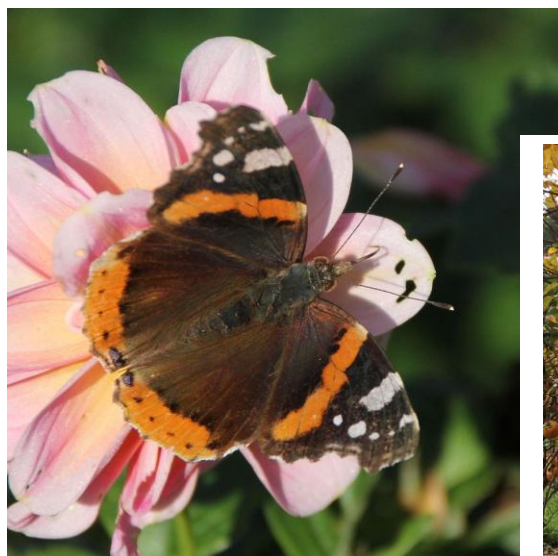
Le Mini Contact souhaite accompagner les adhérents

dans la bonne humeur

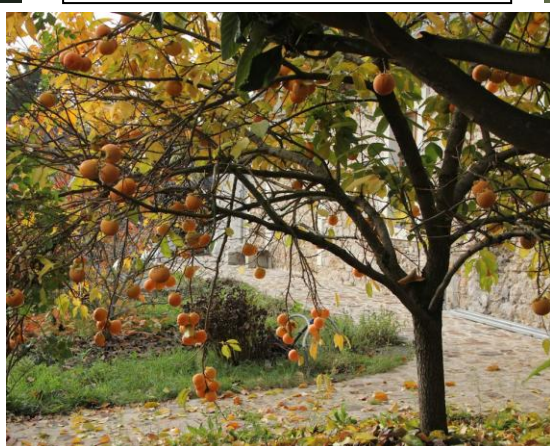
Couleurs d'automne, couleurs de vies

Afin de ne pas rester morose par ces temps problématiques et de garder des contacts entre nous, Catherine Grandeau, secrétaire de notre association et correspondante du journal, propose, pour le Journal CONTACT de fin d'année, une galerie photos ou de peintures sur l'automne. L'automne a gardé ses couleurs chatoyantes plus longtemps que de coutume. Les brumes matinales, le règne animal et les couleurs orangées ont certainement donné du plaisir aux photographes comme aux peintres. Adressez au journal vos productions pour une publication pleine de charmes et de couleurs. En voici trois prises le 6 novembre.

Contact@uatl-eca.fr



**Papillons de novembre
et kaki et ses fruits**



Animateurs et assistants

Les animateurs ne ménagent pas les auditeurs de leurs activités. Nombre d'entre eux reprennent leurs cours en ligne, avec exercices, parfois plus difficiles à décrypter qu'en présence au 14 rue Pocquet de Livonnières ! Notons cette phrase de Pierre Coupard : " N'hésitez surtout pas à m'interroger si vous n'y arrivez pas. J'ai certainement été trop rapide."

Hommage à Ceux de 14 et à la langue française

CEUX DE 14 :

11 novembre 2020, dans la cathédrale laïque du Panthéon, l'immortalité des mots de Maurice Genevoix pour Ceux de 14, par la voix du Président de la République : "Ils sont là. "

**"Ce que nous avons fait en 1914, c'est plus qu'on ne pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait"
Maurice Genevoix**



**L'homme de la Loire :
"La Loire fume encore dans les cendres du crépuscule"**